

## **Protection sociale : les mineurs conservent leur régime**

by L'argus de l'assurance - mardi, avril 02, 2013

<http://correspondances.fr/protection-sociale-les-mineurs-conservent-leur-regime/>

**Le Journal officiel du 29 mars a publié l'abrogation du décret du 30 août 2011, qui devait supprimer le régime minier fin 2013.**

La décision du précédent gouvernement avait suscité une forte opposition parmi les organisations syndicales et les élus des anciens bassins miniers. La ministre des Affaires sociales et de la Santé, Marisol Touraine, avait annoncé un moratoire en juillet 2012. Jean-Pierre Masseret, président du conseil régional de Lorraine, salue cette reconnaissance de la nation à l'endroit de la corporation minière.

Créé en 1946, le régime minier couvre aujourd'hui encore 170 000 affiliés, dont quelques centaines sont encore en activité dans les mines de sel et d'ardoise. La ministre des Affaires sociales et de la Santé, Marisol Touraine, annonce la mise en place d'une instance de coordination stratégique pour accompagner les adaptations de ce régime spécial.